



## MASTER CLASS ROTOMOULAGE 2024

Première session le 18 septembre de 14 h 00 à 18 h 00 suivie d'une soirée conviviale.

Deuxième session le 19 septembre de 09 h 00 à 13 h 00.

### Bulletin d'inscription

#### Tarifs :

- Membre AFR : 370 euros nets par personne.
- Membre d'une association adhérente à l'Alliance mondiale ARMO : 420 euros nets par personne
- Non membre AFR, non membre ARMO : 565 euros nets par personne.

*(l'AFR n'est pas assujettie à la TVA)*

#### Ce prix comprend :

- ✓ La participation à la Master Class sur les deux journées.
- ✓ Les supports de présentation adressés à chaque participant par mail à l'issue de la conférence.
- ✓ Le dîner de soirée, un buffet déjeunatoire et les pauses cafés.
- ✓ L'inscription ne peut pas être partielle : elle inclue d'office l'ensemble de la prestation du 18 et 19 septembre 2024.

#### Conditions d'inscription :

Le bulletin d'inscription doit être adressé **uniquement par mail** à : [a.delansalut@rotomoulage.org](mailto:a.delansalut@rotomoulage.org). A réception des demandes d'inscription une facture sera adressée. Les inscriptions ne seront validées définitivement qu'à la réception du règlement réalisé **uniquement par virement bancaire**. Les chèques et les espèces ne sont pas acceptés.

#### Conditions d'annulation et de remboursement :

Toute annulation intervenant après le 6 septembre 2024 ne donnera lieu à aucun remboursement. Il est toutefois possible de remplacer un(e) participant(e) initialement inscrit(e) par une autre personne de la même entreprise en le précisant par mail avant le 6 septembre 2024.

**Tableau 1 : Demande d'inscription** (si plusieurs inscriptions, dupliquez le tableau 1 ci-dessous en autant d'exemplaires que nécessaire). **Toutes les zones du tableau doivent être renseignées.**

Prénom :	Nom :	
Fonction :		
Entreprise :		
Rue :		
CP :	Ville :	Pays :
Adresse mail :	@	
Tél mobile :		

**Tableau 2 : Adresse de facturation si différente de celle indiquée ci-dessus :**

Raison sociale :		
Rue :		
CP :	Ville :	Pays :
Références éventuelles à indiquer sur la facturation :		
Contact pour le suivi de la facture (Nom, prénom, téléphone et mail) :		

**Tableau 3 : Nombre de personnes inscrites :**

Tarif membre AFR (370 euros) x Nombre de participants =
Tarif membre d'une association adhérente à l'ARMO (420 euros) x nombre de participants =
<i>Précisez à quelle Association votre entreprise adhère :</i>
Tarif non membre AFR non membre ARMO (565 euros) x Nombre de participants =
<b>Total à payer =</b>

**Règlement par virement :**

Relevé d'Identité Bancaire

Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virement, paiement de quittance, etc). Son utilisation vous garantit le bon enregistrement des opérations en cause et vous évite ainsi les réclamations pour erreurs ou retards d'imputation.

42559	10000	08023277093	12	<b>GROUPE CREDIT COOPERATIF</b>
<i>code étab.</i>	<i>code guichet</i>	<i>numéro de compte</i>	<i>clé RIB</i>	<i>domiciliation</i>

**IBAN**

FR76	4255	9100	0008	0232	7709	312
------	------	------	------	------	------	-----

**BIC**

C	C	O	P	F	R	P	P	X	X	X
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

LYON JEAN MACE  
64 RUE DE LA MADELEINE  
69007 LYON

*Intitulé du compte*

ASSOCIATION FRANCOPHONE  
DU ROTOMOULAGE  
IMMEUBLE DANICA B  
21 AVENUE GEORGES POMPIDOU  
69003 LYON

**Contact :****Anne de LANSALUT**[a.delansalut@rotomoulage.org](mailto:a.delansalut@rotomoulage.org)